

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 15 octobre à 19h00

<p>Education Nationale : Présents : Directrice de l'école – Présidente. Tous les enseignants de l'école. Excusée : Mme Champagnac (Inspectrice de l'Education Nationale)</p>	<p>D.D.E.N Mme Frin excusée</p>	<p>Représentants des parents d'élèves : Présents : FCPE : Mmes Despie, Legras, Duthoit, Desmots, Schmitt, Maret et M. Khay. PEEP : Mme Faucher Indépendants : Mmes Jaillet, Luyt, Cassagnade, Lefebvre, Siboly</p>	<p>Conseiller municipal : M. Simonin</p>
---	--	---	---

1- Fonctionnement du conseil d'école

- **Présentation des membres du conseil d'école** : La directrice souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école.
- **Désignation du secrétaire de séance** : Une enseignante de l'école.
- **Transmission des informations** : L'envoi des invitations aux conseils d'école avec ordre du jour ainsi que les procès verbaux seront transmis par courriel aux représentants de parents élus. Pour rappel, le procès-verbal est le document officiel du conseil d'école qui est signé par le président et le secrétaire de séance. Ce document est diffusé auprès des parents. Les notes prises pendant le conseil d'école n'ont pas vocation à être publiées en dehors des co-listiers d'une association. L'équipe enseignante souhaite que leurs noms n'apparaissent pas sur le procès verbal diffusé sur le net. Une version anonymée sera communiquée aux associations de parents. Un mot pour informer les familles de l'affichage dans le tableau de l'école du procès-verbal sera collé dans les cahiers de liaison. Les familles qui souhaiteraient avoir une copie papier pourront en faire la demande à l'enseignant.e de leur enfant.

2- Fonctionnement de l'école

- **Les élections de parents d'élèves**
Le taux de participation cette année fut de 61,28% au lieu de 55,38% l'année passée. 7 membres de la FCPE, 7 membres de la liste des indépendants et 1 membre de la PEEP ont été élus. Une proposition de vote afin que les élections se fassent par correspondance uniquement suite à l'arrêté du 19 aout 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école est soumise. Les parents d'élèves constatent effectivement un très faible taux de participation en présentiel pour voter. Le vote par correspondance est voté à l'unanimité pour la rentrée 2021-2022.

- **Le règlement intérieur**
Modifications : - ajout d'une phrase → «les élèves sont responsables de leurs jeux. »
- La possible collation du matin a été retirée.
- A mettre en gras : «les élèves peuvent venir en aide à leurs camarades en signalant tout problème auprès des adultes de l'école. »
Le règlement intérieur est adopté.

- **Le protocole sanitaire**
Depuis la rentrée scolaire, l'école applique le protocole sanitaire qui est consultable sur le site du ministère à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

- **Le projet d'école**
Le projet d'école 2015-2020 qui a été prolongé s'articule autour de trois axes qui sont :
- Adopter une posture d'élève pour aborder les activités scolaires et le travail personnel de la manière la plus adaptée.
- Améliorer, développer, enrichir, affiner sa manière de penser et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit.
- Se comporter en apprenti citoyen, respectueux des différences et de son environnement.

Pour travailler ces trois axes, les enseignants mettront en place ou poursuivront certaines actions. Quelques actions n'ont pu avoir lieu du à la situation sanitaire. Le tri dans les classes se poursuivra. Des interventions organisées par le SITRU (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains) de Carrières sur Seine, déchetterie, dans le cadre de son programme « Tous éco-liés » auront lieu pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Les récoltes de bouchons, de stylos, de piles continuent également. L'école Détraves a été la première école sur la ville avec 742 kg et ce malgré le confinement. Bravo à tous. Ces différentes actions permettront de candidater au label E3D (Ecole en Démarche globale de Développement durable). Ce label valorisera les actions auprès des élèves.

Mise en place du dispositif « Silence, on lit » dans de nombreuses classes de l'école. Cette activité est d'un quart d'heure ou plus en fonction des classes. Elle favorise la lecture. Le choix du livre ou magazine est libre. Les élèves s'installent et lisent ainsi que l'enseignant qui est un modèle pour eux. Ce dispositif permet à l'enfant de se mettre dans une bulle, de retrouver sa posture d'élève et d'enrichir son vocabulaire.

Les élections de délégués et les conseils de délégués sont des moments importants dans la vie de l'école. Les élections de délégués ont eu lieu la semaine précédente. Les conseils se tiendront à chaque période. Ces conseils de délégués permettent de rendre vivante la démocratie scolaire. Bien évidemment, lors des débats et des propositions, l'intérêt général ne sera pas perdu de vue.

Le journal de l'école « Le cri de Détraves » qui existe depuis 2012 reprend sa parution. Il paraîtra à chaque dernière semaine de chaque période. Un comité de rédaction composé de deux élèves de chaque classe est alors réuni avant sa parution afin de décider des articles présents, des rubriques et de son titre de une. Nous remercions la Mairie pour son aide lors des impressions des numéros et ce depuis des années. Les articles sont travaillés en classe et présentés lors du comité de rédaction. Un mot sera donné dans les cahiers de liaison pour présenter le journal aux parents et les prévenir de sa parution. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour son aide dans ce beau projet. Afin de mieux faire connaître l'existence de ce journal, un mot sera communiqué aux familles les informant de sa parution périodique.

Les projets musicaux sont accompagnés par Mme Ribert, dumiste du conservatoire de Houilles. Cela concerne deux classes de l'école, le CPLg et le CE1c. Les deux classes travailleront l'opéra de Myla et l'arbre bateau d'Isabelle Aboulker. Participation d'une classe de CP au projet de la graineterie « au fil des saisons ». Les élèves visiteront trois expositions et rencontreront des artistes avec lesquels ils participeront à des ateliers de création. Un vernissage est prévu en juin.

- Stage de réussite

Un stage de réussite est proposé du 19 octobre au 23 octobre à l'école Velter à Houilles de 9h à 12h. Les élèves seront encadrés par des enseignants volontaires. Quatre élèves de CM2 pourront participer à ce dispositif qui sera axé sur le français et les mathématiques.

3- Vie de l'école

- Bilan de rentrée

Pour cette rentrée, nous notons deux arrivées au sein de l'équipe pédagogique, une en CM1 pour compléter le mi-temps d'une enseignante de CM1 et d'une nouvelle directrice sur l'école. Côté périscolaire, un nouveau coordinateur a été nommé il s'agit de M. Youssouf ses coordonnées ont été communiquées via le cahier de liaison dans le mot informations de rentrée.

Effectif de rentrée

total= 394 élèves

CP c : 29	CP lg : 30	CP p : 30
CE1 c : 27	CE1 d : 26	CE1 g : 27
CE2 h : 25	CE2 lr : 26	CE2 m : 25
CM1 d : 26	CM1r : 24	CM1 rr/d : 24
CM2 c : 23	CM2 i : 26	CM2 p : 25

Protocole sanitaire et continuité pédagogique

Le protocole sanitaire a été communiqué aux écoles fin août. L'école s'est donc une nouvelle fois organisée pour accueillir au mieux les élèves et les personnels. La rentrée des classes le 1^{er} septembre a été échelonnée afin d'éviter un trop grand nombre de personnes dans un même espace et fluidifier le passage aux toilettes pour le lavage de mains. Depuis, lors de leur arrivée sur l'école, les élèves doivent se laver les mains. Les élèves du CE1 au CM2 se lavent les mains entre 8h20 et 8h30 en passant par les toilettes du préau et par les toilettes de la restauration. Une fois les mains lavées, ils doivent se ranger dans leur rang de classe. Les élèves de CP qui sont accueillis du côté du terrain d'évolution se lavent les mains dans les toilettes du préau et dans les toilettes du 1^{er} étage. Dans le courant de la journée, les élèves se lavent les mains au minimum avant chaque repas et après être allés aux toilettes. Les personnels doivent porter un masque toute la journée.

Concernant la continuité pédagogique et afin d'anticiper une éventuelle fermeture de classe ou d'école, un mot a été communiqué aux familles afin qu'elles envoient un message sur l'adresse mail professionnel des enseignants. Cette procédure permet aux enseignants d'avoir les coordonnées exactes des familles. A ce jour, quelques familles n'ont pas encore répondu malgré les relances des enseignants.

Il est important de rappeler que ce mode de communication ne sera mis en place que si la classe ou l'école est fermée. En effet, toute communication doit se faire via le cahier de liaison comme à l'accoutumée. Si un enfant est malade, les devoirs peuvent être transmis aux familles à 16h30 ou par le biais d'un(e) camarade.

Enfin, il est essentiel de ne pas relâcher les efforts et de bien respecter les gestes barrières.

Les réunions de parents

Elles ont eu lieu et se sont bien déroulées. Malgré le contexte sanitaire, les parents se sont déplacés pour y assister. Les parents ont pu se laver les mains aux toilettes ou utiliser leur propre gel hydroalcoolique. Chaque parent était masqué. Ces réunions permettent aux parents de rencontrer les enseignants de la classe de leur enfant. L'enseignant y communique des informations générales sur le fonctionnement de la classe et sur le déroulement de l'année scolaire. Cependant en cas d'impossibilité, il est souhaitable que les parents préviennent de leur absence l'enseignant-e via le cahier de liaison. Les parents d'enfant allophone ont été accueillis par l'enseignante d'UPE2A.

Une réflexion s'entame chez les associations de parents pour organiser des rencontres thématiques dans l'école hors temps scolaire. Les parents souhaiteraient une liste de thèmes/sujets qui pourraient être abordés.

M Simonin va se renseigner pour connaître les modalités d'accueil des parents dans l'école hors temps scolaire dans le cadre de rencontre/conférence.

Le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés (RASED)

A ce jour, le réseau d'aide est composé d'une enseignante, qui apporte une aide pédagogique aux élèves. Elle interviendra prioritairement en C.P. et en C.E.1 sur le temps scolaire. Elle peut prendre en charge des élèves en petits groupes ou intervenir directement dans la classe des élèves. Durant cette période, cette enseignante a aidé à la passation des évaluations nationales CE1. Elle a également participé à l'évaluation de fluence (capacité à lire avec aisance, rapidement sans erreurs et avec une intonation adaptée) des CM1. Elle est venue en renfort dans les classes pour aider les élèves à besoins particuliers. Les familles seront informées de l'accompagnement par la maîtresse E via le cahier de liaison.

Absence d'enseignant à dominante relationnelle, et d'un-e psychologue scolaire sur le secteur de Détraves suite à leur départ en retraite.

Une réorganisation du rased suite à ces postes non pourvus est alors mise en place au sein de la circonscription afin de garantir un soutien aux écoles. Néanmoins, l'absence de ces spécialistes prive la communauté éducative de leur expertise au quotidien.

Les évaluations nationales CP et CE1

La passation de ces évaluations a eu lieu dans la semaine du 14 au 25 septembre. La saisie des résultats a été réalisée par les enseignants de CP et CE1 sur la plateforme nationale. Une réunion d'informations à destination des parents d'élèves des classes de CP et de CE1 aura lieu. Pour les CP, cette réunion aura lieu le lundi 16 novembre à 18h15 et pour les CE1 le mardi 17 novembre à 18h15. Lors de cette réunion, les enseignants expliqueront le fonctionnement des évaluations (explication des consignes qui ne sont pas écrites sur les livrets). Puis les parents pourront consulter les livrets ainsi que les résultats de leurs enfants.

Les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)

A ce jour, l'école accueille cinq Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) sur les classes du CP au CM2. Les Auxiliaires de Vie Scolaire interviennent auprès d'élèves présentant des troubles dans leurs apprentissages. Ces AVS font un travail de qualité auprès des élèves qu'ils ont en charge.

Les langues vivantes

Pour l'allemand, Mme Lemoine intervient auprès des CP/CE1 et des CM1/CM2 pour une durée de 6 mois (d'octobre 2020 à fin mars 2021) le mardi et le jeudi après-midi. Les germanistes en CE2 sont pris en charge par l'enseignante de CE2 qui est habilitée en allemand le mardi et le jeudi matin, les anglicistes de la classe de CE2h sont alors pris en charge par la directrice (qui est donc injoignable les mardis et jeudis de 10h45 à 11h45).

Une assistante de langue anglaise devrait arriver sur l'école à la rentrée des vacances d'automne pour accompagner quelques classes une demie journée par semaine.

Visite médicale

L'infirmière scolaire qui est rattachée au collège Lamartine a débuté les dépistages pour les élèves de CP. Elle nous accompagne également dans la gestion de PAI délicats (utilisation de piqûre en cas d'allergie alimentaire). Nous l'en remercions.

EILE (Enseignements Internationaux de Langues Étrangères)

Compte tenu de la situation sanitaire, la mise en place des cours a été plus longue cette année. Nous accueillons un nouvel enseignant de portugais, M. Jardim Helder. Les cours auront lieu le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30. Un mot d'information a été communiqué à l'ensemble des familles.

Les cours d'arabe menés par Mme Fatiha Khaffane devraient avoir lieu le mercredi de 15h à 16h30.

- La coopérative

A ce jour le solde de la coopérative est de 14 437,37 euros. Un appel aux dons a été fait auprès des familles. Le montant des dons ne peut être communiqué, la coopérative n'ayant pas encore tout encaissé. Néanmoins, cette somme servira principalement au financement des sorties en lien avec le projet d'école. La vente des photos de classe aura lieu en novembre. Le loto et le festival du livre ne peuvent avoir lieu vu la situation sanitaire.

- Sorties, projets

Certains projets ne peuvent pas avoir lieu pour l'instant compte tenu de la situation sanitaire.

- Diverses sorties à la Graineterie ont eu ou vont avoir lieu. Spectacle pour les CP à la salle Cassin. L'équipe enseignante souligne la qualité des expositions et spectacles proposés mais aussi des intervenants.
- Projet musical en CP et CE1 et projet artistique en CP.
- Des classes vont se rendre ou se sont rendues au Château de Maisons-Laffitte, au musée Fournaise à Chatou. Une sortie à Paris et une en forêt ont eu lieu.
- Conseil des délégués : La première réunion de délégués aura lieu le vendredi 13 novembre.
- La fête de l'école aura lieu le vendredi 11 juin de 18h30 à 21h00. Pas de thème encore défini.
- Le projet rugby devrait être mis en place si les conditions sanitaires le permettent.
- Conférences interactives à l'école sur les émotions et les saisons pour les classes de CP et CE1.

4- Sécurité et équipement

Sécurité incendie et PPMS

Installation d'un nouveau Système de Sécurité Incendie pendant l'été ainsi que la mise en place de portes coupe-feu qui se ferment dès que le signal se déclenche. Un exercice a été réalisé le mardi 15 septembre avec le nouveau système. Aucun problème n'a été révélé. Lors d'un prochain exercice, des modifications de parcours seront mis en place afin d'observer les réactions des élèves et voir leur capacité à s'adapter à une nouvelle situation.

Le PPMS a été réactualisé. Pas d'exercice attentat-intrusion lors de cette période.

Travaux

De nombreux travaux ont eu lieu pendant l'été :

L'insonorisation de l'ensemble de l'école à l'exception des escaliers aux extrémités, le changement de l'ensemble des serrures. D'ailleurs, quelques enseignants n'ont toujours pas la clé du portail. La réfection de la cour avec des nouveaux marquages au sol (marelles, circuit routier plus grand...). Il est à noter que certains marquages comme les marelles sont très glissants par temps de pluie et peuvent être dangereux. Les arbres bénéficient autour de leur tronc d'un espace de terre plus grand qui leur permettent de récupérer l'eau. Il en est de même du chêne qui est un arbre remarquable. La finalisation de l'aménagement de la cour est en cours de réalisation en concertation entre le service des espaces verts et l'école. Une végétalisation du côté des logements sera réalisée durant les vacances d'automne avec la plantation de topinambour. La clôture a été changée, elle est plus haute et protège des regards à l'aide des lattes en bois. Nous attendons les grilles qui ont du retard suite au confinement de mars et avril.

Demande des parents de mettre une délimitation devant le portail de l'école lors des sorties afin que les parents ne s'agglutinent pas et respectent les gestes barrières.

Une réflexion devra avoir lieu avec la municipalité pour sécuriser davantage les entrées et sorties des classes. Problème de stationnement aléatoire devant l'école.

Informatique

Installation de deux VNI (Vidéoprojecteur Numérique Interactif) dans l'école, un en CM2p et un en CM1r. Changement des ordinateurs portables des TNI et de celui du VNI déjà installé. Changement de l'ordinateur du bureau de direction. Livraison de deux vidéoprojecteurs. Nous remercions la municipalité pour ces dotations. Toutefois, la directrice souligne que l'accompagnement de la DSI

(Direction du Service Informatique) lors de l'installation de ces divers outils numériques a été très compliqué. Les enseignants se sont souvent sentis bien seuls devant le matériel qui ne connaissaient et/ou ne maîtrisaient pas. Enfin, le nombre de VNI n'est pas proportionnel à la taille de l'établissement et les besoins en numérique se font de plus en plus pressent.

M Simonin parle de prise en charge numérique renforcée. Le sujet est pris en main par M. le Maire et devrait évoluer rapidement. Dotations progressives en matériel numérique. La fibre sera mise en place.

Vêtements

Un appel aux dons de vêtements sera lancé. En effet, l'école dispose de peu de pantalons (de 6 à 11 ans) ou de culottes (de 6 à 11 ans). Ces vêtements permettent de changer les élèves qui auraient été malades ou qui auraient eu des petits accidents aux toilettes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20. Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 11 février à 18h30.

A Houilles, le 15 octobre 2020

La secrétaire
L'enseignante de CM2p

La présidente
La directrice de l'école